



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Centre Culturel du Blésois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Association Centre Culturel du Blésois
2 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

Ce rapport contient 12 pages

Référence : FD/MM



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Centre Culturel du Blésois

Siège social :
2 place Jean Jaurès
41000 BLOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Culturel du Blésois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 *règles et méthodes comptables* de l'annexe concernant le changement de méthode comptable dû à la comptabilisation pour la première fois de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Blois, le 30 juin 2014

KPMG Audit Paris et Centre



Fabrice Deltour
Associé

ACTIF		Exercice		Exercice Précédent
	Montant brut	Amort. ou Prov	Montant Net	au : 311212

ACTIF IMMOBILISE	IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement			0	
		Frais de Recherche et Développement			0	
		Concessions,brevets et droits simila	25 377	15 499	9 878	591
		Droits au bail			0	
		Autres Immo. incorporelles			0	
	Total	25 377	15 499	9 878	591	
	IMMO. CORPORELLES	Terrains			0	
		Constructions			0	
		Inst.techniques, mat.out.Industriels	56 185	55 038	1 148	3 575
		Autres Immo. corporelles	77 386	66 470	10 916	13 675
Immobilisations en cours				0		
Avances et acomptes				0		
Immobilisations grevées de droits				0		
Total	133 571	121 507	12 064	17 250		
IMMO. FINANCIERES	Participations					
	Créances rattachées à des participat.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	777		777	777	
Total	777		777	777		
Total de l'actif immobilisé		159 725	137 007	22 719	18 618	

ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnement				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	626		626	1 156	
	Total	626		626	1 156	
	Avcés et acptes versés sur comr		12 243		12 243	0
	CREANCES	Clients et comptes rattachés	15 332	0	15 332	30 714
		Autres créances	102 491	0	102 491	107 175
		Total	117 824	0	117 824	137 889
DIVERS	Valeurs mobilières de placement			0		
	Disponibilités	374 723		374 723	253 930	
Total	374 723	0	374 723	253 930		
Charges constatées d'avance		28 285		28 285	44 004	
Total de l'actif circulant		533 700	0	533 700	436 979	
Charges à répartir sur pls exercices						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
RESULTAT A RECYCLER	Déficit. gest. convent.en attente contr.					
	Déficit. gest. convent.en attente contr.					
Total						

TOTAL DE L'ACTIF	693 426	137 007	556 419	455 597
-------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

PASSIF		Exercice	Exercice Précédent
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise (dont subv. d'inv. non renouvelables)		
	Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution associative		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Affectation au projet associatif		
	Report à nouveau	81 676	100 093
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	27 955	6 766
	Fonds associatif représentatif (biens dépréciables non renouvelables)		
	Fonds associatif représentatif (biens repris avant dissolution associative)		
Subventions d'investissement (renouvelables)	0	0	
Provisions réglementées			
Droit du propriétaire prêteur			
Total	109 631	106 859	
PROV	Provisions pour risques	0	0
	Provisions pour charges	28 606	
	Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		19 436
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports,dons,legs et donations)		
Total	28 606	19 436	
DETTES	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0
	Emprunts et dettes financières divers		
	Total	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 836	111 660
	Dettes fiscales et sociales	130 096	138 199
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	882	1 015
Total	332 813	250 874	
Produits constatés d'avance	85 368	78 428	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	418 182	329 303	
Ecart de conversion passif			
RESULTAT	Excédent gestion conventionnée en attente de contrôle		
	Excédent gestion conventionnée en attente d'imputation		
Total			
TOTAL DU PASSIF		556 419	455 597
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			

		Exercice 31/12/2013	Exercice Précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	4 787	4 749
	Production vendue		
	Biens		
	Services	210 725	195 011
	Sous total	215 512	199 760
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subvention d'exploitation	1 522 570	1 531 634
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	22 507	34 973
	Collectes		
Cotisations			
Contributions volontaires			
Autres produits	8 497	10 425	
Total	1 769 086	1 776 792	
CHARGES D'EXPLOITATION	Marchandises		
	Achats	0	0
	Variation de stocks	530	-813
	Mat.prem./autres approv.		
	Achats	0	0
	Variations de stocks		
	Autres achats et charges externes	955 026	902 617
	Impôts, taxes et versements assimilés	47 403	45 196
	Salaires et traitements	500 654	523 730
	Charges sociales	204 750	235 024
	Dotations d'exploitation		
	sur immobilisations	13 119	17 216
	amortissements		
provisions			
sur actif circulant			
pour risques et charges	3 424	0	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	21 499	16 121	
Total	1 746 406	1 739 091	
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)		22 680	37 707
RÉSULTAT	Excédents attribués ou déficits transférés (B)		
	Déficits supportés ou excédents transférés (C)		
OPER	Bénéfice attribué ou perte transférée*	1 844	1 869
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	38 666	4 418
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Prod. financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilier		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 383	2 901
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	5 383	2 901	
CHARGES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	0	177
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	0	177	
RESULTAT FINANCIER (D)		5 383	2 724
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (#A+B-C#) (E)		-8 759	37 877
PRODUITS	Produitsexceptionnelles sur opérations de gestion	60	100
	Produitsexceptionnelles sur opérations en capital	18 372	2 063
	Reprise sur provisions	0	0
	Total	18 432	2 163
CHARGES	charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	1 738
	charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	10 567
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	1 919
	Total	0	14 224
RESULTAT EXCEPTIONNEL (F)		18 432	-12 062
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (H)			
Fonds dédiés (+ : Engagement à réaliser sur ressources affectées; - Report des ressources non utilisées sur ex. antérieurs)		-19 436	19 436
Impôts sur les bénéfices (I)		1 155	-387
EXCEDENTS OU DEFICITS (#E#F+H-I)		27 955	6 766

Association Centre Culturel du Blesois

**COMPTES ANNUELS
2013**

exercice clos le 31 Décembre 2013

**Association Centre Culturel du Blesois
2 Place Jean Jaurès
41000 BLOIS**

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1- BILAN ACTIF

Note 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Note 3 : Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Note 4 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Note 5 : Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Note 6 : Actif circulant - Classement par échéance

2- BILAN PASSIF

Note 7 : Capitaux propres

Note 8 : Provision pour charges

Note 9 : Produits constatés d'avance

Note 10 : Classement par échéance

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 11 : Droit Individuel à la Formation

Note 12 : Fiscalisation de l'association

Note 13 : Biens mis à disposition

Note 14 : Autres informations

D - ENGAGEMENTS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable.
Ces comptes sont établis en euros.

L'association a comptabilisé pour la première année une provision pour indemnité de départ en retraite.
Ce changement de méthode comptable a impacté les fonds associatifs à hauteur du montant de la provision telle qu'il aurait été calculé à la clôture de l'exercice précédent (voir en note 8)

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1- BILAN ACTIF

Note 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Note 3 : Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT		
	Invest.directs	Sorties	Crédit-bail
Immobilisations incorporelles	11 950		

Note 4 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériels et outillage	Linéaire	3 - 5 ans
Installations générales	Linéaire	2 - 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 - 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 - 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 - 5 ans

Note 5 : Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

NATURE	MONTANT		
	Invest.directs	Sorties	Crédit-bail
Installations techniques			
Matériel et outillage			
Installations générales, agencement			
matériel de transport			
Matériel de bureau	756		
Mobilier	4513		

Note 6 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2- BILAN PASSIF

Note 7 : Capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Diminution	Augmentation	Montant à la fin de l'exercice
Report à nouveau	100 093	25 182	6 766	81 676
Résultat de l'exercice	6 766	6 766	27 955	27 955
Subvention d'invest.	6 590	6 590		0
Amortissement s/ subv Invest.	-6 590		6 590	0

Le résultat de l'exercice 2012 a été affecté en report à nouveau

La subvention d'investissement concerne une subvention de l'AGEFIPH utilisée pour l'aménagement du bureau d'un travailleur handicapé. Cette subvention a été annulée sur 2013.

Le travailleur handicapé a quitté l'association en 2010.

Note 8 : Provision pour charges

Engagement pris en matière de retraite :

31/12/2012	Dotations	Reprise	31/12/2013
25182	3424		28606

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, a été calculé et comptabilisé. Il est évalué à 28 606€ y compris les charges sociales et fiscales afférentes au taux moyen de 52%.

Cette évaluation tient compte :

- d'une revalorisation des salaires sur la base de 1% par an
- d'une actualisation de l'indemnité de départ en retraite au taux de 3.00 %
- d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite.

S'agissant de la première année de comptabilisation de cet engagement, le montant calculé au titre de l'exercice précédent a été comptabilisé en diminution des fonds associatifs.

Note 9 : Produits constatés d'avance

Ce compte intègre :

- principalement les recettes billetterie et abonnements encaissés en 2013 mais afférentes aux spectacles présentés en 2014.
- des subventions perçues en 2013 concernant des spectacles prévus en 2014

Note 10 : Classement par échéance

Toutes les dettes sont à une date d'échéance inférieure à 1 an

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 11 : Droit Individuel à la Formation

<u>Droits individuels à la formation</u>	<u>Volume d'heures de formation</u>
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	84h
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	1 351h
<hr/>	
Ces heures n'ont pas fait l'objet de demande de la part des salariés présents au 31 décembre 2013.	

Note 12 : Fiscalisation de l'association

Depuis le 1^{er} Janvier 2000, l'association est fiscalisée
En conséquence, elle est assujettie aux impôts commerciaux.
Le compte de résultat intègre ainsi des recettes et charges hors taxes.

Note 13 : Biens mis à disposition

En vertu d'une convention signée entre les parties le 15 juin 2010, la ville de Blois met à disposition du Centre Culturel du Blésois, les locaux de la Halle aux Grains et du Théâtre Peskine ainsi que du matériel. Cette mise à disposition est consentie en contrepartie d'une redevance de 120 000 €.

Le contrat d'objectifs et de moyens de la scène nationale, signé notamment par la Ville de Blois le 14 décembre 2011, inscrit une minoration de 10 000€ annuel de cette redevance forfaitaire.

Pour 2013, la redevance est donc fixée à 90 000 €.

Ces biens ainsi mis à disposition n'ont fait l'objet d'aucune valorisation pour leur montant réel dans le compte de résultat faute de connaissance de l'information correspondante.

Note 14 : Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés au trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salarié s'est élevé à 66 799 € en 2013.

D - ENGAGEMENTS

Néant .